

WILAYA DE BEJAIA

DAIRA DE SIDIAICH

COMMUNE DE SIDIAICH

N° D'IDENTIFICATION FISCALE(NIF) : 0 975 0639 91529 01

Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec
Exigence de capacités minimales
N° ...03...../2026

La commune de Sidi-Aich lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de
Projet : Aménagement et Revêtement en béton bitumineux de la piste RN 26 vers IFTISSEN et RN 26 vers cimetière Remila sur 1 KM

Les entreprises intéressées et titulaires du certificat de classification et qualification professionnelles :

Catégorie (05) cinq et Plus en Travaux publics et routiers ,ayant réalisé au moins un projet similaire durant les trois (03) dernières années justifié par une attestation de bonne exécution d'un montant de 20 000 000.00 DA et plus .

- **un chiffre d'affaire annuel moyen des trois(03) dernières années ,supérieures ou égales à 20 000 000,00 DA justifié par le C20 , disposant de capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la législation Algérienne pour l'exécution du marché, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marches contre paiement de la somme de Trois mille Dinars Algériens (3 000,00 DA) frais de reproduction ..**

Les Offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Bureau des marches publics commune de sidi-aich (w) de bejaia

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme comportant la mention :

- **soumission à n° ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.**

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°.....03...../2026

Projet : Aménagement et Revêtement en béton bitumineux de la piste RN 26 vers IFTISSEN et RN 26 vers cimetière Remila sur 1 KM

Les offres doivent comporter les pièces énumérées à l'article 15 du cahier des charges soit :

A- Dossier de candidature :

- une déclaration de candidature dûment renseignée visée et signée.
- une déclaration de probité.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous traitants, à savoir capacités professionnelles, financières et techniques.
- capacités professionnelles : certificat de classification professionnelle.
- capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- capacités financières : moyens financiers justifiés par des bilans et références bancaires.

- Offre technique :

- déclaration à souscrire, dûment renseignée, visée et signée
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite lu et accepté.
- planning et délai global de réalisation.
- le cahier des clauses administratives générales
- le cahier des prescriptions techniques communes.
- le cahier des prescriptions spéciales.
- PV de visite du site signé cacheté.
- planning d'exécution des travaux

C- Offre financière :

- lettre de soumission
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le devis quantitatif et estimatif (DQE)

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à compter de la 1^{ère} parution du présent avis au Bomop, à la presse nationale ou au portail des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres avant 12 Heures. Si ce jour correspond à un jour férié, ou à un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis en séance publique aura lieu le même jour à **14 h 00** au siège de l'APC de Sidi-Aich. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les offres resteront valables pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours** augmenté du délai de préparation des offres.

Date 1^{ère} partition au journal :.....

Date d'ouverture des plis :.....

LE PRESIDENT DE L'A.P.C.